



Espace de réflexion éthique *Pays de la Loire*



**Susciter et coordonner
les initiatives en matière d'éthique**
dans les domaines de la santé et du médico-social



Un Espace de réflexion éthique ?

En 2004, dans le cadre de la révision de la loi de Bioéthique, le législateur a institué des Espaces de réflexion éthique régionaux et inter-régionaux pour encourager la réflexion éthique dans les domaines de la santé, du secteur médicosocial et de la recherche.

En 2014, en application de l'arrêté du 4 janvier 2012 et sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, les CHU et les Universités de Nantes et d'Angers ont pris l'initiative de créer l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire (EREPL).

Autour de l'éthique : se former, se rencontrer, débattre

Un lieu de formation initiale et continue :

- pour les professionnels des sciences de la vie
- pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux

Un lieu de rencontres et d'échanges interdisciplinaires :

- pour le grand public
- pour les professionnels de la région des Pays de la Loire
- au cours de séminaires, de conférences, de journées thématiques

Un lieu de documentation :

pour l'information et la sensibilisation des professionnels et des citoyens

Un organisateur de débats publics :

- dans les domaines des sciences de la vie et de la santé
- pour promouvoir l'information des citoyens sur les questions d'éthique
- en lien avec le Comité Consultatif National d'Éthique

Un observatoire régional des pratiques éthiques

Les acteurs de l'Espace de réflexion éthique

Les membres fondateurs

- Le CHU de Nantes
- Le CHU d'Angers
- L'Université de Nantes
- L'Université d'Angers

Les membres associés

- Les établissements de santé publics (FHF)
- Les établissements de santé privés d'intérêt collectif (FEHAP)
- Les établissements de santé privés (FHP-PL)
- Les établissements médico-sociaux privés (URIOPSS)
- L'Institut de Cancérologie de l'Ouest
- L'administration territoriale de l'INSERM
- L'Association « Alliance Maladies Rares »
- La « Ligue Contre le Cancer »

Les membres adhérents

Toute institution du secteur sanitaire, médico-social ou de la recherche ou toute personne physique intéressée peut adhérer à l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire, après avis du Bureau et moyennant le versement d'une cotisation annuelle proportionnelle.



Gouvernance de l'Espace de réflexion éthique

Le Directeur de l'EREPL est nommé pour 3 ans par le Président de l'Université de Nantes et le Directeur Général du CHU de Nantes.

Le Bureau est constitué des quatre membres fondateurs et des membres associés.

Le Conseil d'orientation comprend le Directeur de l'EREPL, le Directeur Général de l'ARS et vingt personnalités qualifiées. Elles élisent en leur sein le président du Conseil d'orientation.

L'équipe opérationnelle :

Directeur :

Dr Miguel Jean
miguel.jean@chu-nantes.fr

Président du Conseil d'orientation : Pr. Antony Taillefait
antony.taillefait@univ-angers.fr

Coordinatrice :

Soizic Parois-Queleennec
erepl@chu-nantes.fr
02 40 68 69 79

Chargé de mission :

Aurélien Dutier, philosophe
aurelien.dutier@neuf.fr



Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire
Hôpital Bellier / 41 rue Curie
44093 - Nantes cedex 1
02 40 68 69 79
www.erepl.fr



Tramway : ligne 1 - arrêt Hôpital Bellier
Voiture : porte d'Anjou n°43

avec le soutien de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire

